



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

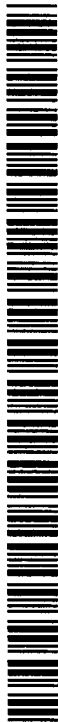
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 06719

Numéro SIREN : 538 169 657

Nom ou dénomination : A.S.D.G. ARTISANS SERRURIERS DU GARON

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2013 sous le numéro de dépôt A2013/028742



4416970

Dénomination : A.S.D.G. ARTISANS SERRURIERS DU
GARON
Adresse : 8 chemin de Chiradie Parc d'Activité des Aigais 69530
Brignais -FRANCE-
n° de gestion : 2011B06719
n° d'identification : 538 169 657
n° de dépôt : A2013/028742
Date du dépôt : 28/11/2013

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation



4416970

HERVE ROBIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
180 ROUTE DE VOURLE
69230 ST GENIS LAVAL

**Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société A.S.D.G ARTISANS
SERRURIERS DU GARON en société par actions simplifiée**

A MR LAFEHAL,

En ma qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 22 novembre 2013, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

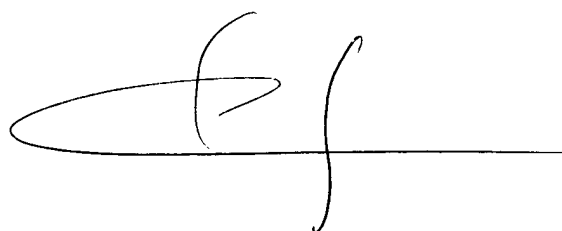
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ,
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

ST GENIS LAVAL, le 25 novembre 2013

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.